



Mesures d'hygiène respectives au Coronavirus pour le cours CONTINU 2020.

Ce document est un complément au document du mouvement scout de Suisse qui se trouve en annexe.

1. Venir en camp sans symptômes & isolement en cas de symptômes

Si une personne présente les symptômes suivants, elle doit rester à la maison :

- Fièvre
- Sensation de fatigue généralisée
- Toux persistant plus d'une demi-journée
- Absence de goût et d'odorat

Si une personne développe ses symptômes ci-dessus durant le week-end, elle devra :

- S'isoler dans sa chambre.
- Prendre contact avec un proche pour retourner à domicile (éviter les transports publics au maximum).
- Aller faire un test (à l'hôpital de Ste-Croix ou ailleurs).

En l'attente des résultats, les personnes qui ont été proches du malade (même chambre et ayant mangé ensemble) devront aussi s'isoler dans leur chambre ou retourner à la maison. Si nous recevons le résultat avant la fin du week-end et qu'il est positif, avertir le médecin cantonal et les personnes de la chambre devront retourner à leur domicile aussi rapide que possible.

Si le résultat est négatif, les activités reprennent normalement.

Apparition de symptôme durant les 14 jours après le week-end

Si une personne présente des symptômes précités dans les 14 jours après le week-end, il doit impérativement avertir la maîtrise de camp par mail à secretariat@flambeaux.ch. Le médecin cantonal sera avisé et des mesures seront prises selon ses instructions.

2. Garder ses distances et port du masque

Le port du masque est obligatoire durant le week-end sauf dans certaines conditions :

- Dans les chambres pour autant que les distances de 1,5m entre les personnes soient respectées. Uniquement les personnes sur la liste de chambre peuvent être dans la chambre.
- Pour certains cours, le masque ne sera pas imposé, car les distances peuvent être respectées. Le formateur du point de cours est responsable de prendre cette décision.
- Durant les repas.
- À l'extérieur si les distances sont respectées.

Nuits : Mettre un espace d'un matelas entre les participants et si ce n'est pas possible, dormir tête-bêche. Tous devront impérativement prendre un drap-housse et une taie d'oreiller.

Repas : Les chambres seront réparties dans les deux réfectoires de manière définie pour obtenir deux groupes distincts.

Cuisine : La cuisine ne sera accessible au participant uniquement pour faire la vaisselle. Cela veut dire que personne ne va dans la cuisine pour le repas du **samedi midi, ni durant la nuit.**

Les cuisiniers respectent les distances et se laveront les mains régulièrement et veilleront à l'hygiène dans la cuisine (nettoyage régulier, maintenir le moins de passage possible dans la cuisine).

Les linges de cuisine seront changés une fois par jour. Le séchage à l'air libre sera privilégié.

Les cuisiniers sont particulièrement attentifs à l'hygiène lors des courses et portent un masque.

3. Respecter les règles d'hygiène

Lavage des mains :

Toutes les personnes se lavent régulièrement les mains, obligation de le faire avant les repas. Du désinfectant sera mis à disposition et les participants pourront l'utiliser régulièrement de manière autonome.

Le séchage des mains se fera à l'aide de papier de ménage.

Nettoyage

Les toilettes, poignées de portes, tables, surfaces utilisées, etc., seront nettoyées et désinfectées au minimum une fois par jour.

Les pièces seront aérées 4 fois par jour.

4. Saisir les données de contact des participant-e-s et groupe constant

La liste des présences au camp sera mise à jour tel que le demande l'OFSP. Le groupe sera constant. Pas de visite de personne externe pendant le camp (sauf deux intervenants qui viendront que le dimanche matin et porteront le masque continuellement). Pas de visite dans un lieu public n'est prévue.

5. Désignation d'une personne responsable

Claire-Lise Stauffer, infirmière, est responsable de vérifier que tout le monde applique les mesures d'hygiène. Chaque personne est tenue de respecter les règles.

6. Communication du concept de sécurité

Aux participants : les différentes mesures de protection leur seront communiquées avant et en début de camp. Les règles leur seront rappelées durant le camp.

À la commune des Rasses : Le concept de protection est communiqué et validé par la commune.

7. Matériel à prendre par la maîtrise de camp.

- Désinfection pour surface
- Désinfectant pour les mains
- Savons
- Serviettes jetables / papier ménage
- Chiffons de nettoyage pour les tables et les sols
- Masques de protections
- Papier toilette
- Papier de ménage